

Rapport d'activités 2022



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE MELLOIS EN POITOU

7 Mars 2023
Melle



1 Historique du Conseil de développement

Conseil de développement 2019-2022 - Décisions communautaires

2018. Création du Conseil de développement de Mellois en Poitou (obligation légale)

Composition portée à 4 collèges de 15 membres :

- collège de citoyens ;
- collège des acteurs sociaux-économiques et associatifs
- collège d'élus non communautaires
- collège « Culture, Tourisme, Patrimoine, Pays d'Art et d'Histoire »

2019. Désignation de 60 membres pour un mandat de 3 ans

Conseil de développement 2022-2025 - Décisions communautaires

2021. Renouvellement du Conseil de développement de Mellois en Poitou (sans obligation légale)

Modification de la composition : suppression des collèges, 36 à 50 membres à parité et avec une diversité en termes d'âge, de lieu de résidence et d'expérience

2022. Sélection des candidatures par un jury mixte (Vice-présidents et membres sortants)

Désignation de 47 membres (liste principale + 9 sur liste complémentaire) pour un mandat de 3 ans

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

2 Désignation du Conseil de développement 2022-2025

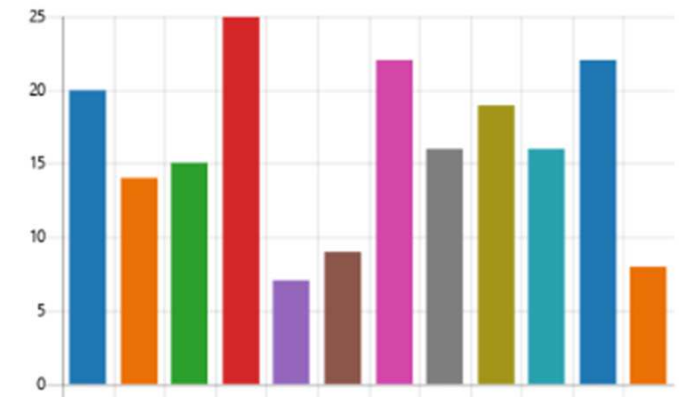
Respect des critères légaux

- ✓ Parité femmes-hommes
- ✓ Expériences diverses
- ✓ Diversité géographique
- ✓ Diversité d'âges

. Les expériences nourrissent le débat, quelles sont les vôtres ?

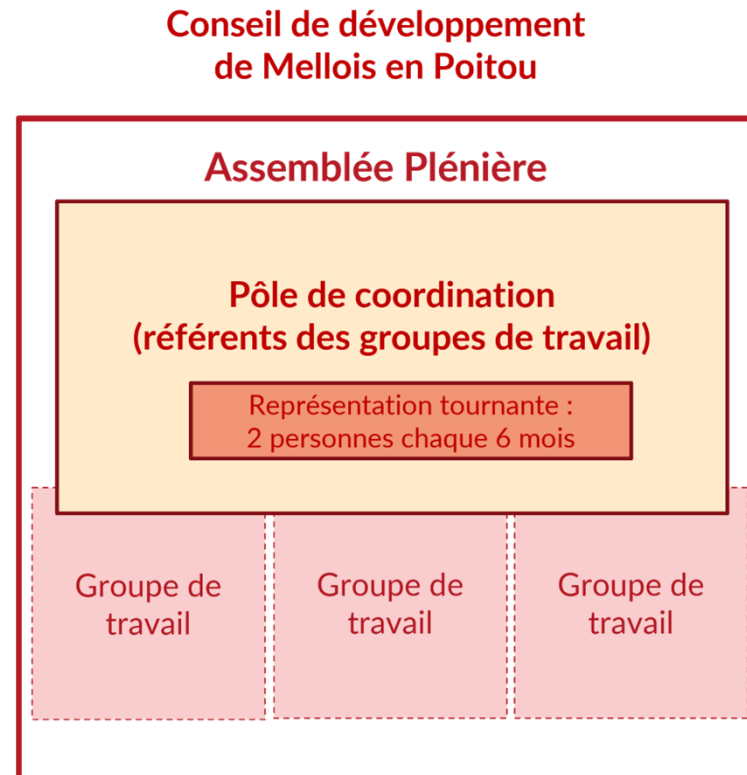
[Plus de détails](#)

● Activité d'éducation, de for...	20
● Animation du territoire	14
● Création d'entreprise, auto...	15
● Intérêt pour le devenir de ...	25
● Parcours de mobilité au sei...	7
● Engagement syndical, politi...	9
● Engagement associatif	22
● Initiatives locales sociales o...	16
● Action sociale (bénévole ou...	19
● Gestion, direction d'une en...	16
● Activité culturelle, artistique...	22
● Autre	8



Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

3 Fonctionnement choisi



Fonctionnement adopté le 29 mars 2022

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

4

Evolutions de la composition en 2022

Liste principale approuvée par le Conseil communautaire du 24.02.2022

En rouge les personnes ayant démissionné en 2022

AHMED Touraya	CHARLES Jean-Pierre	<i>GUERTIN Jean-Gabriel</i>	LAVENAC Lucie	MASSIAS Céline	PERON Christian
AMIOT Gilles	CHERPNET Pierre	<i>HIBERT Marie-Véronique</i>	LE GUENNEC Elisabeth	METAIS Xavier	PIAT Sylvain
AUDEBERT Emilie	<i>DOS SANTOS Alice</i>	<i>HILION Margot</i>	<i>LEBRUN Marylise</i>	MICHAUD Marilyn	POUPIN Mireille
BAFFOU Aurélie	DURAND Simon	HISSLER Nathalie	LEMEE Ugo	MONNET Elise	RICHARD Élisabeth
BERTON Solène	<i>DURAND Nadia</i>	<i>ISAMBERT Camille</i>	<i>LENOIR David</i>	MOREAU Guy	SABIN Damien
BONNISSEAU Denis	EPRINCHARD Michel	<i>JEGOU Diane</i>	LORCERIE Bernard	MOURAUULT Flavie	TEXIER Sandrine
BOURDIER Cyril	FOURNIÉ Jacques	<i>JUIN Anne</i>	LUCBERT Camille	MÜHLBERGER Karlheinz	VIOT Jean Michel
<i>BOUYSSU Mélanie</i>	<i>GUERIT Eric</i>	LACAZE Guy	<i>MAINSON Philippe</i>	NICOLAS Xavier	

Liste complémentaire approuvée par le Conseil communautaire du 24.02.2022

En rouge les personnes n'ayant pas souhaité intégrer la liste complémentaire

<i>BERLAND Christophe, démission</i>	BERLAND Séverine	<i>CATEAU Vincent, démission</i>	DON Philippe	<i>ECALE Guy, démission</i>
FOUQUET Chantal	NAVARETTE-FASE Anneke	<i>SUSSET Jacques, démission</i>	VEGLIA Pascal: a intégré le groupe en octobre 2022	

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

5 Assemblées plénières

3 Assemblées plénières :

Mars (31 présent.es) :

- Appropriation et amendements du fonctionnement proposé
- Définition des modalités de prise de décision
- Evaluation des besoins en communication interne

Juin (19 présent.es) :

- Création des groupes de travail

Octobre (18 présent.es) :

- Elaboration de la feuille de route 2023
- Amendements et approbation de l'avis sur la stratégie du projet de territoire
- Ouverture d'une réflexion sur le maintien de l'engagement (12 démissions)

1 plénière conviviale de fin d'année

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

6 Coordination

Comité de coordination

- **Formé des référent.es des groupes de travail** (au moins 2 pour chaque GT) :

Gilles Amiot, Emilie Audebert, Solène Berton, Jean-Pierre Charles, Nathalie Hissler, Guy Lacaze, Lucie Lavenac, Elisabeth Le Guennec, Marilyn Michaud, Guy Moreau, Flavie Mourault, Christian Péron

- **3 réunions en 2022** dont 1 avec la Vice-Présidente
- **Les 2 représentant.es en 2022 (mandats de 6 mois) :**
 - De juillet à novembre : Lucie Lavenac et Pierre Cherprenet
 - Depuis le 22 novembre : Gilles Amiot et Flavie Mourault
(suppléance : Solène Berton et Jean-Pierre Charles)

Merci à elles.eux !

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

7 Relations avec les élu.es

Relations avec les élu.es communautaires

Le Pacte de coopération prévoit deux réunions de coordination avec les élu.es par an

En 2022, M. Michelet, Président, et Mme Klingler, Vice-Présidente ont rencontré le CODEV lors de :

- La journée d'installation des membres du Conseil de développement le 12 mars
- La signature du Pacte de coopération le 7 juillet avec les membres du bureau communautaire

La Vice-Présidente a été invitée à une réunion de coordination dédiée à la mise en place des groupes de travail

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

8 Saisine officielle

Pré-saisine Projet de territoire

Le Président de Mellois en Poitou a saisi le Conseil de développement sur la stratégie du Projet de territoire :

Pour formuler son avis, le Conseil de développement

- s'est réuni 4 fois entre le 8 août et le 18 octobre
- réunissant 19 membres.

L'avis a été **adopté à l'unanimité en assemblée générale le 20 octobre 2022** puis envoyé à la présidence le 24 octobre et mis en ligne sur le site de la communauté de communes.

Cette pré-saisine sera suivie d'une saisine obligatoire sur le Projet de territoire dans son intégralité en 2023.

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

9 Groupes de travail

Juin 2022. Décision de l'assemblée plénière :

- **créer 7 groupes de travail thématiques** qui devront proposer un axe de réflexion plus précis (auto-saisines)

Octobre 2022. Décision de l'assemblée plénière :

- **répartir le travail des groupes sur l'année 2023 :** 3 groupes au 1^{er} semestre, les suivants au 2nd semestre

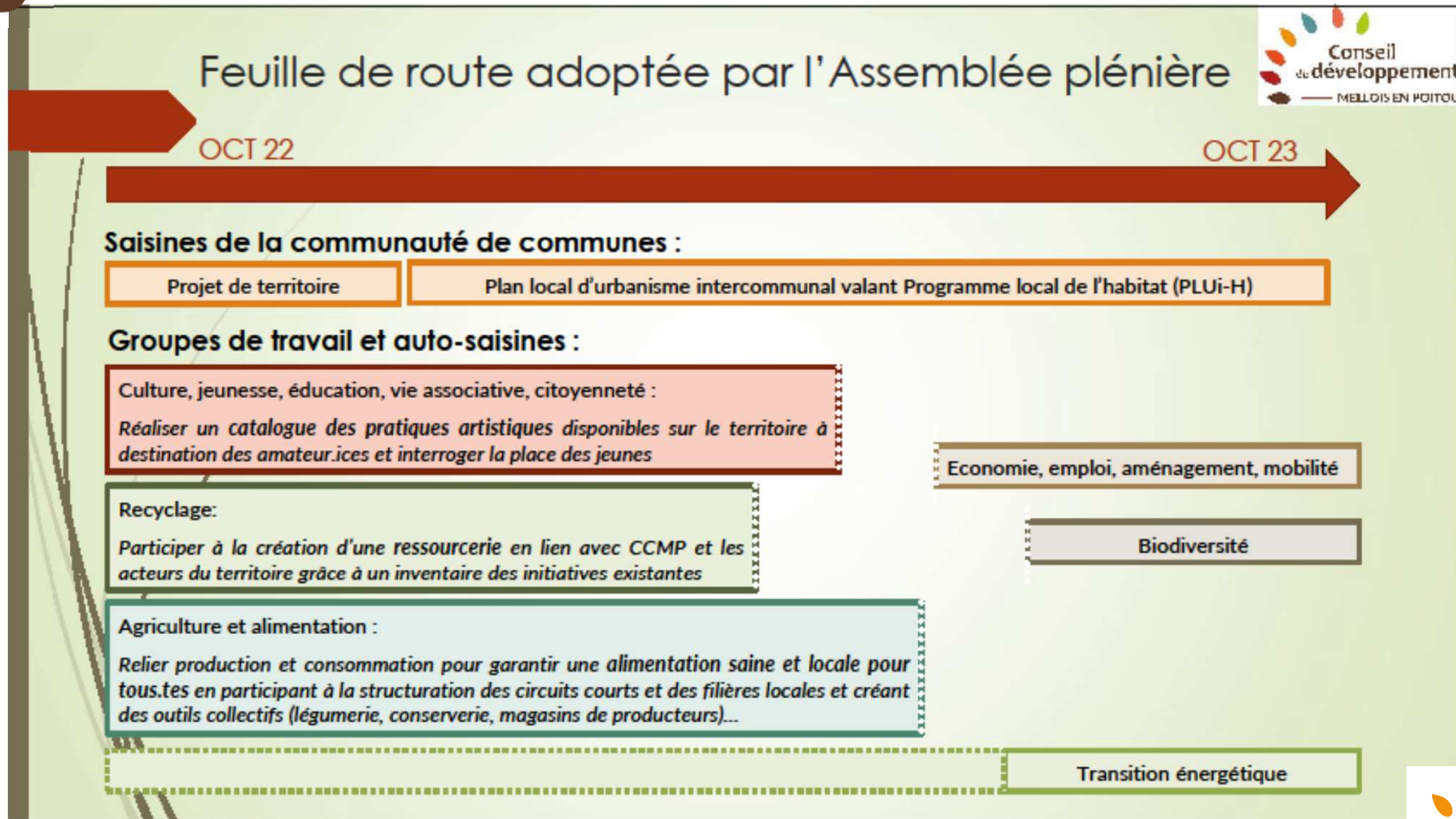
Enjeux :

- être assez nombreux par groupe (*légitimité*)
- garder du temps pour répondre aux saisines de la communauté de communes (*timing - capacité de mobilisation*)

GROUPES DE TRAVAIL BILAN 2022	Nombre d'inscrit.es	Nombre de participant.es effectif.ves	Nombre de réunions tenues
Transition énergétique	9	6	3
Agriculture, alimentation	9	7	5
Biodiversité, ressources naturelles	10	7	2
Recyclage	7	6	2
Aménagement, économie, emploi, mobilité	7	5	2
Citoyenneté, vie associative	7	5	1
Education, culture, jeunesse	9	6	3

Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

9 L'AG d'octobre 2022 adopte donc cette feuille de route



Assemblée générale plénière du Conseil de développement – 7 mars 2023

10 Retour sur l'accompagnement par la Communauté de communes

Moyens humains

- Accompagnement par la Direction Projet de territoire et ingénierie territoriale (1/2 ETP)
- Possibilité de solliciter l'audition des agent.es de la collectivité :
 - ❑ 1 intervention en nov. 2022 pour le GT agriculture-alimentation

Moyens financiers

Budget annuel de 1500 €

UTILISATION DU BUDGET EN 2022		
Courses pour AG 20/10/22	100 TTC	Epicerie fermière
Yes Wiki : installation et gestion de l'hébergement	540 TTC	Sémaphore
Courses pour plénière conviviale 15/12/22	50 TTC	Epicerie fermière

L'année d'installation du Conseil, la communauté de communes octroie 1000 € supplémentaires : en 2022 cela a permis la tenue d'une journée d'installation avec déjeuner et prestation d'animation.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le 12/04/2023

ID : 079-200069755-20230406-C06_04_2023_02-DE



Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr